

Bon No: 001124020		1ere Gachée: 07:08 (1)		Date: 24/11/2025 reap211125112021		Zone: TRANSPORT TOI	
		Quantité: 7.00 m3		référence commande(2): 03 26 67 54 49		Véhicule: M89 8x4 ROUXEL BAC	
client: 411391 chantier: 139147		MTC*** Depot MTC		MACONNERIE TRADITION.CHAM 7 RUE EUGENE FREYSSINET 51470 139 rue Eugene Freyssinet 51470 Saint-Memmie		M89 BACO	
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle		DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier		RETOUR centrale	
07:30				ATTENTE 00:00		température: vitesse du vent: validité:	
code Béton NJB254Z260		désignation(6)(8) BPS		certification		classe d'exposition(3) XC2	
						Classe Chlorure CL 0,40	
						consistance(7) S4	
						Dmax 20	
ciment(type et classe) CEM2 A-S 42.5 N CE PM NFCEM2 A-S 42.5 N				Additions(type) 0		dosage(C+Ka)(5) 0	
						Résistance caractéristique(4) C25/30	
appellation commerciale C25/30 XC2 S4 Dm8-20 CEM2 260							
Propriétés particulières spécifiées							
SERVICES				ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)		LIVRAISON RECEPTIONNEE	
CONTRIB ENVIRON HAUSSE ENERGIE REP				PRE 5480/4700		NOM: signature du client:	
ajout d'ingrédients sur chantier(9): type et quantité: demandeur:							
signature:							

(1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée

(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié

(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm

(4) contrôle de la résistance sur cylindres.

(5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.

(6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.

(7) ou rapport E/C suivant la spécification.

(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206-1

(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206-1